

Croix-Rouge canadienne

Rapport annuel
2010-2011



**CROIX-ROUGE
CANADIENNE**



LA CROIX-ROUGE CANADIENNE EN BREF 2010-2011

NOTRE MISSION : LA CROIX-ROUGE CANADIENNE VISE À AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXISTENCE DES PERSONNES VULNÉRABLES EN MOBILISANT LE POUVOIR DE L'HUMANITÉ AU CANADA ET PARTOUT DANS LE MONDE.

GESTION DES SINISTRES AU CANADA

- 20 106 personnes aidées directement
- 2 098 interventions lors d'incendies d'habitation
- 5 117 bénévoles dûment formés et prêts à intervenir 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année
- 10 622 Canadiens dûment formés à la préparation en cas de sinistre

PRÉVENTION DES TRAUMATISMES

- 1,5 million de Canadiens ont suivi des cours de secourisme ou de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge
- 20 000 moniteurs titulaires d'un certificat valide pour donner des cours de secourisme, de sauvetage, de natation et de sécurité aquatique

RÉTABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX

- 1 000 dossiers ouverts
- 31 bénévoles dévoués à travers le pays

PROGRAMME DE SUIVI DES CONDITIONS DE DÉTENTION

- 37 visites dans des centres de détention de l'immigration
- 49 bénévoles à travers le pays

ÉduRESPECT : PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

- 290 994 jeunes et adultes ont participé à des ateliers ou reçu une formation au Canada
- 128 347 autres personnes ont participé à des programmes offerts à l'étranger

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

- 13 bureaux locaux dans 19 pays à travers le monde
- 386 délégués en mission à l'étranger
- 54 contributions aux appels internationaux lancés pour financer des opérations de secours d'urgence et de rétablissement, notamment à la suite d'inondations au Sri Lanka et en Bolivie et après les séismes au Chili et à Sumatra
- 23,9 millions de dollars investis dans des programmes de développement
- 909 tonnes métriques de fournitures de secours manutentionnées

ENJEUX HUMANITAIRES ET DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

- 21 555 jeunes sensibilisés lors de 514 activités
- 297 professeurs dûment formés pour enseigner le cours *Explorons le droit humanitaire*

PROGRAMMES SANITAIRES ET PROGRAMMES SOCIAUX

- 236 228 articles prêtés dans le cadre du programme *HELP*
- 42 248 bénéficiaires des services *Link to Health*, *Repas à domicile*, *Transport* et autres programmes
- 24 055 personnes ont bénéficié de 3 762 824 heures de service aux clients par l'entremise des services de soins à domicile

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT2
MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL3
GESTION DES SINISTRES AU CANADA4
GESTION DES SINISTRES À L'ÉTRANGER6
HAÏTI SE RELÈVE8
PRÉVENTION DE LA VIOLENCE10
RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS11
SANTÉ ET SOINS À DOMICILE12
PRÉVENTION DES TRAUMATISMES14
ENJEUX HUMANITAIRES ET DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE16
TOUT EST POSSIBLE GRÂCE AUX DONS18
HAUTE DIRECTION ET GOUVERNANCE20
RAPPORT DU CHEF DES FINANCES24
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS27
ÉTAT FINANCIER28

MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'EST AVEC HUMILITÉ ET FIERTÉ QUE JE TERMINE CETTE PREMIÈRE ANNÉE À TITRE DE PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS, QUI A ÉGALEMENT ÉTÉ LA PREMIÈRE ANNÉE DE SERVICE POUR CINQ NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL.

NOUS SOMMES GRANDEMENT RECONNAISSANTS ENVERS LE PRÉSIDENT SORTANT ET LES ANCIENS DIRECTEURS POUR L'EXCELLENT TRAVAIL ACCOMPLI ET LES JUDICIEUX CONSEILS PRODIGUÉS DANS LE BUT DE POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT ET DE MAINTENIR LES ACQUIS DE CETTE REMARQUABLE ORGANISATION. BREF, C'EST UNE PÉRIODE FORMIDABLE POUR FAIRE PARTIE DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE. NOTRE ORGANISATION BÉNÉFICIE D'UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINTE SOUTENUE PAR UN APPUI INDÉFECTIBLE DES DONATEURS ET UNE RÉPUTATION BIEN MÉRITÉE AU CANADA ET PARTOUT AILLEURS DANS LE MONDE.

Notre défi – qui est le défi de tous les conseils – est de renforcer l'organisation et de multiplier ses chances de succès.

L'une des meilleures façons pour permettre à notre conseil d'atteindre cet objectif est d'insister pour que nos principes et nos pratiques de gouvernance demeurent exemplaires. Aux yeux de nos bénévoles, de nos donateurs et de nos partenaires locaux, nationaux et internationaux, nous continuerons d'être un modèle de bonne gouvernance puisque tous nos intervenants demandent et exigent de la rigueur. Nous devons exiger la même chose de nous-mêmes.

À l'image de ce qui s'est fait partout ailleurs dans l'organisation, nous avons établi des indicateurs de rendement pour le Conseil qui ciblent quatre secteurs clés de notre mandat : respect des lois et divulgation de l'information, gouvernance efficace, surveillance financière rigoureuse et supervision stratégique et opérationnelle.

L'an dernier, à la suite de l'Assemblée générale annuelle, nous nous sommes fixé une série d'objectifs spécifiques ambitieux mais réalisables, dont la révision de nos règlements afin qu'ils reflètent la réalité opérationnelle actuelle, la surveillance de notre plan stratégique et l'instauration d'une rencontre annuelle de planification stratégique afin de s'attaquer aux grandes questions et de réfléchir aux perspectives qui attendent la Croix-Rouge canadienne. Nous avons amélioré le processus d'évaluation du Conseil, resserré les rôles de nos comités ainsi que leur structure et investi dans le perfectionnement des membres du Conseil et dans la planification de la relève.

Nous avons également accru la surveillance de notre rôle international et travaillé étroitement avec la haute direction à l'élaboration d'un cadre de gestion des risques en entreprise.

Nous devons entre autres, parmi nos impératifs stratégiques, miser sur des investissements en technologie afin d'être plus productifs, définir une vision claire quant à notre présence dans le Nord canadien et promouvoir une stratégie dynamique pour encourager la participation des jeunes. Le volontariat est un pilier de nos Principes fondamentaux et nous continuerons de soutenir et d'entretenir une forte culture du volontariat.

Alors que la Croix-Rouge canadienne tourne la page sur la première année de son deuxième siècle, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous progressons de façon significative et concrète dans chacun des secteurs dont il a été question précédemment.

Tous ceux qui ont un intérêt pour la Croix-Rouge canadienne devraient être enthousiastes quant à l'avenir de l'organisation. Bien que la population du Canada et celles de partout ailleurs dans le monde subissent encore des bouleversements physiques et émotionnels, notre organisation, que nous voulons prévoyante et hautement responsable, est tout à fait apte à relever les défis soulevés par notre mission d'alléger et de prévenir toute forme de souffrance.

Salutations,

Le président,



Edward Tanaka

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

COMME CE FUT LE CAS CHAQUE ANNÉE DEPUIS MON ARRIVÉE À LA CROIX-ROUGE CANADIENNE, L'ANNÉE QUI S'EST TERMINÉE A OFFERT SON LOT DE DÉFIS PUISQU'IL EST DANS LA NATURE DE NOTRE TRAVAIL, ET DANS LA NATURE HUMAINE, DE VOULOIR VENIR EN AIDE AUX PLUS VULNÉRABLES.

AU CANADA ET DANS LE MONDE, LA CROIX-ROUGE A ACQUIS UN STATUT ENVIABLE ET FAIT L'OBJET DE LA CONFIANCE DU PUBLIC, À LA FOIS EN TANT QU'INTERMÉDIAIRE EFFICACE POUR LA GESTION DES DONS ET POUR APPORTER UNE AIDE UTILE EMPREINTE DE COMPASSION AUX PLUS VULNÉRABLES. JE SUIS EXTRÊMEMENT FIER DE LA CONTRIBUTION CANADIENNE À LA PLUS IMPORTANTE ORGANISATION HUMANITAIRE AU MONDE, FIER DES DONS ET FIER DE LA QUALITÉ ET DE L'IMPORTANCE DU TRAVAIL QUE CES DONS NOUS PERMETTENT D'ACCOMPLIR.

Nous acceptons volontiers notre rôle toujours grandissant au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui est d'apporter une aide immédiate lors de catastrophes et de conflits. Nous sommes invités de plus en plus à travailler avec d'autres Sociétés nationales afin que les collectivités de différents pays soient plus résilientes. La Croix-Rouge canadienne a à cœur de travailler avec des Sociétés sœurs d'autres pays, car les forces combinées du Mouvement international de la Croix-Rouge dépassent grandement les ressources d'une seule Société nationale.

Ce genre de relation mutuellement bénéfique existe également à l'intérieur de nos frontières alors que le partage de pratiques exemplaires à travers le Canada est maintenant chose courante.

L'année qui s'est terminée était la première de notre plan stratégique renouvelé, Stratégie 2015, élaboré afin de renforcer les services de nos six domaines d'excellence et d'y concentrer nos efforts : gestion des sinistres, résilience communautaire et renforcement des capacités, programmes sanitaires et programmes sociaux, prévention de la violence, prévention des traumatismes, enjeux humanitaires et droit international humanitaire.

En outre, la technologie joue un rôle encore plus grand au sein de notre organisation et continuera d'occuper une place importante alors que nous explorerons et exploiterons de nouveaux outils au cours de la prochaine année. La technologie maximise l'efficacité de notre administration, aide nos programmes de dons alors que de plus en plus de donateurs choisissent de verser des dons en ligne, augmente notre visibilité et nous permet d'être en contact avec ce qui se passe au Canada et dans le monde.

Nous savons que la technologie sous toutes ses formes n'est qu'un outil qui aide les employés et les bénévoles de la Croix-Rouge à faire ce qu'ils font de mieux : assurer une présence humaine, une chaleur humaine.

Donc, même si la technologie permet à un don en provenance d'un village éloigné du Canada de se rendre à un village isolé au Japon ou en Haïti sous la forme de fournitures de secours, elle ne peut en assurer la distribution. En effet, seuls les bénévoles et les employés de la Croix-Rouge peuvent distribuer des fournitures et réchauffer un enfant. Ce sont ces attentions personnelles et cette compassion qui nous poussent à aller de l'avant.

Vous constaterez à la lecture des exemples au fil des pages suivantes que notre histoire est l'histoire d'une seule et unique Croix-Rouge canadienne. Vous serez également témoin de collaborations à l'intérieur de ce pays et partout ailleurs dans le monde. Personne ne peut prédire le lieu et la date de la prochaine catastrophe ou du prochain incendie, mais je peux vous assurer que des bénévoles et des employés dévoués de la Croix-Rouge seront là – demain, après-demain et les jours suivants.

Nous relèverons tous les défis – les conséquences des changements climatiques, du vieillissement de la population, des catastrophes naturelles et de l'instabilité politique de nombreuses régions – au sein d'une Croix-Rouge et avec une solidarité d'esprit et de cause qui deviendra une source d'optimisme et d'espoir pour nos bénévoles, nos employés, notre gouvernement, nos partenaires du secteur privé et, surtout, pour les personnes que nous aidons.

Cordialement,

Le secrétaire général et chef de la direction,



Conrad Sauvé

GESTION DES SINISTRES AU CANADA

MÊME SI LE CANADA A ÉTÉ ÉPARGNÉ PAR DES CATASTROPHES NATURELLES COMME CELLES SURVENUES RÉCEMMENT EN HAÏTI, AU JAPON ET DANS LES ÉTATS AMÉRICAINS BORDANT LE GOLFE DU MEXIQUE, DES SINISTRES MAJEURS ONT FRAPPÉ ET CONTINUENT DE FRAPPER LE PAYS.

QUE CE SOIT LORS D'INONDATIONS DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE ET DANS LES PRAIRIES OU PENDANT DES FEUX DE FORÊT EN COLOMBIE-BRITANNIQUE, LES INTERVENTIONS DOIVENT ÊTRE RAPIDES ET BIEN COORDONNÉES AFIN DE PROTÉGER LES VIES ET LES BIENS DES PERSONNES TOUCHÉES TOUT EN OFFRANT AUX SINISTRÉS AIDE ET COMPASSION AU MOMENT OÙ ILS EN ONT LE PLUS BESOIN. EN TANT QU'AUXILIAIRE DES POUVOIRS PUBLICS, LA CROIX-ROUGE CANADIENNE S'EMPLOIE ACTIVEMENT, DANS L'ENSEMBLE DU PAYS, À FORMER ET À MAINTENIR UN BASSIN DE BÉNÉVOLES QUI SAVENT COMMENT AIDER LORS D'UN SINISTRE ET QUI SONT EN MESURE DE SOUTENIR LES SERVICES D'URGENCE DE TOUS LES PALIERS DE GOUVERNEMENTS.

Une grande partie du travail de la Croix-Rouge consiste à aider la population canadienne à être mieux préparée en cas de sinistre. Chaque année, nous nous assurons que des milliers de Canadiens supplémentaires sont prêts à faire face à une urgence et à prendre soin d'eux-mêmes et de leur famille. De plus, la Croix-Rouge canadienne mise sur une ressource en plein essor : les bénévoles-réservistes du programme *Partenaires dans l'action*. Ce programme permet à des employés d'entreprises régionales et nationales comme Acklands Grainger, Bombardier, RBC Banque royale et le Canadien National (CN) de recevoir une formation et, par la suite, d'être prêts à être déployés en groupes en cas de besoin.

EXEMPLE n° 1

Dans la vie, bon nombre de sinistres ont une portée personnelle. Un événement aussi bouleversant et imprévisible qu'un incendie d'habitation a un effet dévastateur sur les familles touchées qui voient leurs biens et leurs souvenirs partir en fumée. Une des priorités de la Croix-Rouge canadienne est d'offrir, dans l'ensemble du pays, du soutien et du réconfort aux personnes qui se retrouvent soudainement sans toit à la suite d'un sinistre, par exemple, l'incendie de leur domicile. L'an dernier, notre réseau de bénévoles est intervenu sur les lieux de plus de 2 000 incendies. L'aide immédiate consiste à fournir un abri, du réconfort et des articles de soins personnels.

Vicky Chainey (*photo du bas, à gauche, page suivante*) de Sherbrooke, fait partie de cette force bénévole hautement qualifiée et compatissante, et elle explique que « le dossard de la Croix-Rouge est un symbole d'apaisement. On est un peu les *pompiers émotionnels* qui offrent un réconfort grandement nécessaire aux sinistrés. » Le dévouement de Vicky envers les sinistrés a mené cette enseignante de l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke à suivre une formation plus élaborée en gestion des sinistres. Elle a pu mettre ses compétences en pratique lors de son déploiement en Haïti l'automne dernier.

EXEMPLE n° 2

Comme partout ailleurs sur la planète, les catastrophes de cause naturelle ou humaine qui surviennent au Canada touchent plus gravement les personnes vulnérables.

Le 21 septembre 2010, l'ouragan Igor, accompagné de vents atteignant jusqu'à 172 km/h, a balayé les péninsules de Burin et de Bonavista à Terre-Neuve-et-Labrador alors que 238 mm de pluie sont tombés en l'espace de quelques heures, détruisant ou endommageant des routes, des ponts, des conduites d'eau et des câbles de services publics, des maisons et des commerces. Immédiatement après la tempête, près d'une centaine de bénévoles sont venus en aide aux sinistrés les plus durement touchés en ouvrant des centres d'hébergement ou de bien-être et en distribuant de l'eau, des vivres, des trousseaux de nettoyage et d'autres fournitures essentielles (*photo du haut, page suivante*). Quelque 700 personnes ont reçu une aide d'urgence de la Croix-Rouge canadienne et, plus tard, plus de 200 familles ont bénéficié d'une aide supplémentaire afin d'alléger le fardeau financier résultant de la perte de leur maison ou des dommages causés lors du passage de l'ouragan.

La valeur de cette aide a été traduite ainsi par la famille **Blundell** de Hickman's Harbour dans une lettre de remerciement : « *Votre générosité sera gravée à jamais dans nos mémoires.* »



GESTION DES SINISTRES À L'ÉTRANGER

LE CANADA DOIT ÊTRE FIER DE L'AMPLEUR DE SON SOUTIEN ENVERS LES PERSONNES QUI ONT SURVÉCU À UNE CATASTROPHE ET DE SON ENGAGEMENT À LES AIDER.

LA CAPACITÉ D'INTERVENTION DU CANADA PAR L'ENTREMISE DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE EST RECONNUE AUTANT POUR LA TRÈS GRANDE GÉNÉROSITÉ DES DONATEURS DE CE PAYS QUE, PAR CONSÉQUENT, POUR LES ARTICLES DE SECOURS ET LE PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ QU'ELLE PEUT ENVOYER DANS LES RÉGIONS EN PROIE À DES DIFFICULTÉS AUX QUATRE COINS DU MONDE.

La demande pour des secours humanitaires d'urgence ne cesse d'augmenter. Selon la tendance observée au cours des 10 dernières années, les catastrophes d'origine naturelle ou humaine, liées à une combinaison de facteurs meurtriers – urbanisation intensive, changements climatiques, multiplication des conflits régionaux et migration – seront de plus en plus fréquentes et leurs conséquences, de plus en plus graves. Le soutien et l'expertise du Canada seront de toute évidence nécessaires pour fournir de l'aide lors des secours d'urgence et de la période de rétablissement, répondant ainsi à un besoin essentiel d'effectifs pour soutenir les interventions locales.

Dans le cadre de ses activités à l'étranger, la Croix-Rouge canadienne se tient prête à intervenir et peut compter sur des hôpitaux de campagne, de l'équipement et des fonds d'urgence ainsi que du personnel dûment qualifié. De plus, en vertu de son programme de **Rétablissement des liens familiaux**, la Croix-Rouge canadienne collabore avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) afin de rétablir le contact entre des membres d'une même famille qui ont été séparés dans le chaos et la confusion d'une crise humanitaire.

EXEMPLE

Les pluies de la mousson qui ont commencé à s'abattre sur le Pakistan en juillet 2010 ont provoqué des inondations sans précédent. Alors qu'une vaste partie du territoire de ce pays a été inondée, 1 700 personnes ont été tuées, 20 millions d'autres ont vu leur vie bouleversée, et la destruction de maisons ainsi que la disparition de récoltes et de bétail a causé des milliards de dollars de dommages.

La Croix-Rouge canadienne travaille avec le Croissant-Rouge du Pakistan depuis le séisme de 2005. Ce partenariat vise essentiellement la préparation aux catastrophes grâce à l'entreposage de fournitures, à la formation des bénévoles et à l'animation d'ateliers de formation sur les soins de santé de base offerts dans les cliniques mobiles. Lorsque les inondations ont frappé, ces investissements ont immédiatement porté leurs fruits, dans la mesure où le Croissant-Rouge du Pakistan a pu intervenir rapidement et efficacement pour venir en aide aux survivants. De plus, de vastes régions du pays étant submergées et inaccessibles aux organisations humanitaires externes, les sections locales du Croissant-Rouge du Pakistan, en collaboration avec la Croix-Rouge canadienne sur place, ont été les seules équipes en mesure d'offrir une aide immédiate.

Originaire de Quispamsis, au Nouveau-Brunswick, **Breanne England** (sur la photo en haut, à droite, page suivante), lauréate du Prix humanitaire jeunesse de la Croix-Rouge, travaille maintenant pour la Croix-Rouge canadienne et a été déployée au Pakistan pour sa première mission à l'étranger. Dans un billet de son bloc-notes de mission, Breanne a écrit : « Le soutien de la population au Pakistan est formidable. Les habitants sont très conscients du lien qui existe entre la Croix-Rouge canadienne et le Croissant-Rouge du Pakistan. » Dans un autre billet, elle a ajouté : « [...] nous concentrons toute notre énergie à aider les plus vulnérables. Le besoin ici est immense. »



HAÏTI SE RELÈVE

Jamais l'hémisphère occidental n'a été témoin d'une catastrophe aussi destructrice et d'une telle ampleur que le tremblement de terre qui a dévasté Haïti le 12 janvier 2010.

UN QUART DE MILLION DE PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES, DES MILLIONS D'AUTRES ONT ÉTÉ JETÉES À LA RUE ET LES INFRASTRUCTURES DÉJÀ FRAGILES DU PAYS ONT ÉTÉ PRESQUE ENTIÈREMENT DÉTRUITES. LES ÉVÉNEMENTS TRAGIQUES DE CETTE JOURNÉE DE JANVIER, ET TOUS LES AUTRES SURVENUS DANS LA FOULÉE, ONT DÉCLENCHÉ L'UNE DES PLUS IMPORTANTES OPÉRATIONS HUMANITAIRES DE L'HISTOIRE.

Devant une telle tragédie, la réponse du Canada a été tout simplement impressionnante avec une vague de générosité dépassant les 200 millions de dollars en dons versés à la Croix-Rouge canadienne. Grâce à la population, aux entreprises et aux différents paliers de gouvernement du Canada qui ont répondu à cet appel à l'aide, la Croix-Rouge a pu offrir différents services essentiels : elle a pu assurer des secours d'urgence et des soins médicaux, distribuer de l'eau potable et investir 65 millions de dollars dans la construction d'abris durables. En s'appuyant sur son partenariat de longue date avec la Croix-Rouge haïtienne, la Croix-Rouge canadienne participe au renforcement des capacités par l'entremise d'un programme intégré pour la santé de 25 millions de dollars échelonné sur cinq ans. Ce programme vise le renouvellement des infrastructures et la formation du personnel dans quatre communes du Département du Sud-Est d'Haïti.

Plus d'un an après le séisme, le rétablissement suit son cours, mais le chemin s'annonce long et ardu compte tenu de l'extrême pauvreté de ce pays, des menaces sanitaires constantes, des questions complexes en lien avec la propriété des terres, des problèmes de sécurité et des défis de coordination et de logistique. La Croix-Rouge participera pendant de nombreuses années à la reconstruction d'Haïti, et nous sommes persuadés que le pays en ressortira plus solide et en meilleure santé.

EXEMPLE

Les conséquences d'une catastrophe de l'ampleur du séisme en Haïti entraînent souvent de graves problèmes sanitaires. L'effondrement des infrastructures et le manque d'eau potable et d'installations sanitaires ont déclenché une flambée mortelle de choléra en Haïti, quelques mois seulement après le tremblement de terre. En décembre 2010, grâce à l'*Initiative du premier intervenant* menée en partenariat avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la Croix-Rouge canadienne a fourni l'équipement et a mobilisé le personnel nécessaires au déploiement de sa première Équipe de réponses aux urgences (ERU), un hôpital de campagne modulaire et autonome. Cette nouvelle ERU a pu, en l'espace de quelques jours, être expédiée et assemblée sur le terrain, près de Carrefour.

L'impact de ce genre d'installation ainsi que des hommes et des femmes qui y œuvrent ne peut être surestimé. L'histoire de **Stacey Fillia**, en est un bon exemple. Stacey est maintenant un bébé heureux et en bonne santé, mais lorsqu'elle est née prématurément à l'hôpital de campagne géré conjointement par la Croix-Rouge canadienne et la Croix-Rouge norvégienne, déployé immédiatement après le séisme, elle souffrait d'une grave insuffisance pondérale. En effet, à la naissance, Stacey était si petite qu'elle tenait dans la paume de la main du **Dr Zubair Masood** (*sur la photo en haut, à gauche, page suivante*), pédiatre de la Croix-Rouge canadienne qui l'a mise au monde. « Quand je l'ai vue dans la salle d'accouchement, je ne croyais pas qu'elle survivrait, a mentionné le Dr Masood. Nous ne disposons peut-être pas de tous les équipements de pointe d'une unité de soins intensifs au Canada, mais ce que nous avons, ce sont des médecins et des infirmières qui sont totalement engagés à sauver des vies. »

DES ERU SONT UTILISÉES DANS L'ENSEMBLE DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE À L'ÉTRANGER. L'ERU DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE EST TOUTEFOIS LA PREMIÈRE DU GENRE EN AMÉRIQUE. DES FORMATIONS ONT ACTUELLEMENT LIEU AFIN DE TRIPLER LE NOMBRE DE DÉLÉGUÉS DÛMENT QUALIFIÉS DE SORTE QUE LES DÉPLOIEMENTS PUISSENT À L'AVENIR SE FAIRE EN L'ESPACE DE 48 HEURES.



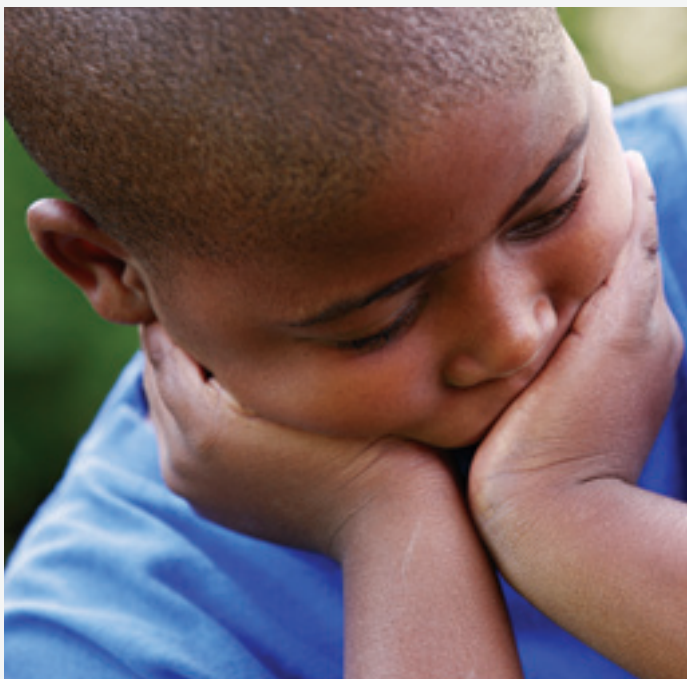
PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

RECONNUE POUR SES INTERVENTIONS LORS DE CATASTROPHES DE GRANDE AMPLEUR, LA CROIX-ROUGE CANADIENNE A AUSSI ÉLABORÉ ET MIS EN PLACE, AU COURS DES 25 DERNIÈRES ANNÉES, UN LARGE ÉVENTAIL DE PROGRAMMES ÉDUCATIFS VISANT À PRÉVENIR OU À ATTÉNUER LA VIOLENCE ET LA NÉGLIGENCE À L'ÉGARD DES ENFANTS, LA VIOLENCE INTERPERSONNELLE, L'INTIMIDATION ET LE HARCÈLEMENT. À LONG TERME, LES CONSÉQUENCES DE TELS COMPORTEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ SONT TOUT AUSSI DOMMAGEABLES QUE CELLES D'UNE CATASTROPHE NATURELLE.

Regroupés sous la bannière **d'ÉduRespect** : Prévention de la violence, ces programmes donnent à la Croix-Rouge canadienne l'occasion de travailler avec des groupes communautaires, des commissions scolaires, des corps policiers, des ministères, des organisations sportives, des organisations religieuses, des nouveaux arrivants, des Premières Nations et des communautés inuites et métisses de l'ensemble du pays afin de sensibiliser les enfants, les jeunes et les adultes aux comportements dangereux et de mettre fin au douloureux cycle de la violence.

LES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE À TRAVERS LE MONDE RECONNAISSENT L'IMPORTANT TRAVAIL ACCOMPLI PAR LA CROIX-ROUGE CANADIENNE DANS CE DOMAINE, TANT ET SI BIEN QUE LE CANADA EST MAINTENANT PERÇU COMME UN CHEF DE FILE DANS L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE TELS PROGRAMMES EN AFRIQUE, EN AMÉRIQUE, EN ASIE, EN AUSTRALIE ET EN EUROPE.

EXEMPLE



À bien des égards, **Alicia Adams** (*ci-dessus*) de la ville de Coquitlam, en Colombie-Britannique, personnifie le cycle complet de la violence et de sa prévention. Victime d'intimidation à l'école primaire, Alicia a été blessée et isolée. Arrivée à l'école secondaire, Alicia a, à son tour, brimé certains de ses camarades et s'est retrouvée, une fois de plus, seule et sans amis. Déterminée à changer le cours de sa vie, Alicia s'est inscrite à un programme **ÉduRespect** de la Croix-Rouge canadienne : elle y a trouvé la compréhension et y a gagné la force dont elle avait besoin. Impressionnée par le principe de mentorat par les pairs à la base du programme ÉduRespect, Alicia a acquis les compétences pour devenir une jeune animatrice. Elle anime maintenant des ateliers sur la prévention de l'intimidation destinés à des jeunes âgés de 6 à 12 ans. Elle partage sa propre expérience avec les participants, tisse des liens avec eux et devient ainsi un mentor et un modèle à suivre. « Tout le monde a besoin d'un coup de pouce pour demeurer dans le droit chemin. Je fais tout ce que je peux pour aider d'autres jeunes; ÉduRespect me donne la chance de faire quelque chose de bien », a confié Alicia, qui occupe un rôle d'éducatrice en prévention pour le programme **Au-delà de la souffrance**.

RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

LA PARTICIPATION DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE À LA RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE ET AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS BÉNÉFICIE DE MOINS DE VISIBILITÉ QUE LES SECOURS D'URGENCE À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE. POURTANT, VEILLER À CE QUE LES COLLECTIVITÉS ET LES PAYS SOIENT PRÊTS À INTERVENIR EN CAS DE CATASTROPHE EST L'UNE DE NOS ACTIVITÉS CLÉS. IL A ÉTÉ PROUVÉ QUE LES IMPACTS À LONG TERME D'UNE CATASTROPHE SONT MOINS IMPORTANTS LORSQUE LES COLLECTIVITÉS SONT PRÉPARÉES À Y FAIRE FACE. S'ASSURER QU'IL Y A MOINS DE DÉCÈS ET MOINS DE BLESSÉS RÉDUIT LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES SUR LA VILLE, LA RÉGION ET L'ENSEMBLE DU PAYS FAVORISANT AINSI UN RETOUR PLUS RAPIDE À LA NORMALE. ÉGALEMENT, DANS L'ÉVENTUALITÉ D'UNE AUTRE CATASTROPHE, LES COLLECTIVITÉS SERAIENT PRÊTES À L'AFFRONTER.

Au Canada, la formation continue des bénévoles, des ateliers de préparation individuelle, une planification et un partage de l'information coordonnés permettent de s'assurer que les collectivités ont toutes les capacités nécessaires pour intervenir lors d'une catastrophe. Dans ce domaine, la plupart de nos activités à l'étranger reposent sur des partenariats avec d'autres Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Des transferts d'expertise s'effectuent alors dans différents secteurs comme la logistique, la santé communautaire, la préparation individuelle, la gouvernance et la formation des bénévoles.



EXEMPLE

Au cours des six années qui ont suivi le tsunami de 2004 en Asie, la Croix-Rouge canadienne a activement participé au rétablissement et à la reconstruction, principalement en Indonésie, pays le plus durement touché. Alors que la période de rétablissement tirait à sa fin, la Croix-Rouge indonésienne nous a demandé de continuer notre travail sur le terrain afin de l'aider à mettre en place des programmes à long terme pour la résilience communautaire des villes et des villages les plus vulnérables aux catastrophes.

Notre collaboration a mené à la création d'un programme communautaire de réduction des risques liés aux catastrophes. Ce programme renforcera les capacités de la Société nationale et des collectivités ciblées qui pourront ainsi se préparer en vue d'une catastrophe, intervenir et faire face aux impacts.

Avec l'aide de la Croix-Rouge canadienne, la Croix-Rouge indonésienne renforcera au cours des prochaines années ses propres capacités afin de s'attaquer aux vulnérabilités des collectivités ciblées grâce à des activités comme la mise sur pied de centres de gestion des sinistres, la formation des enseignants et des bénévoles de la Croix-Rouge, l'élaboration de plans d'urgence en cas de catastrophe, la prestation de formations en secourisme et l'organisation de simulations d'alerte précoce et d'actions anticipées.

SANTÉ ET SOINS À DOMICILE

LE TOURNANT DU XXI^e SIÈCLE A VU APPARAÎTRE DE NOMBREUX DÉFIS EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE AUXQUELS LA CROIX-ROUGE CANADIENNE S'EST ATTARDÉE, ICI ET À L'ÉTRANGER.

AVEC LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AU CANADA ET AILLEURS, LES GOUVERNEMENTS ET LES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF CONSTATENT UNE AUGMENTATION DE LA DEMANDE EN SERVICES DE SOINS À DOMICILE. IL S'AGIT D'UNE SOLUTION RENTABLE ET EFFICACE QUI SOULAGE LES BUDGETS DE SANTÉ TOUT EN PRÉSERVANT LA DIGNITÉ ET L'AUTONOMIE DES PERSONNES.

En distribuant des repas nutritifs, en fournissant une aide personnelle aux personnes âgées et en proposant des services de prêt d'équipements médicaux et de transport, la Croix-Rouge canadienne fait souvent la différence entre l'indépendance et l'institutionnalisation d'une partie croissante de la population dans plusieurs provinces.

À l'étranger, des pressions s'exercent pour diminuer les impacts sociaux et économiques dévastateurs des maladies qui frappent les pays en développement. Nos programmes de santé maternelle et infantile en Amérique centrale, en Asie et en Afrique subsaharienne visent à pourvoir les collectivités des outils et de l'expertise nécessaires pour améliorer leur santé collective.

EXEMPLE n° 1

Quand la santé de **Ken Wyatt** s'est détériorée, son épouse, **Jean** (*sur la photo en haut, à gauche, page suivante*), a fait appel au bureau de la Croix-Rouge canadienne de Sault Ste. Marie, en Ontario, pour obtenir des services de soins à domicile qui l'aideraient à faire face à la situation et permettraient de respecter la volonté de Ken de demeurer à la maison. Après la mort de « Kenny », Jean a décidé de devenir bénévole. Puis, après un certain temps, elle a appris qu'elle devait intégrer un centre de soins de longue durée, une réalité à laquelle elle n'était pas préparée. Les services de soutien personnel et d'aide familiale de la Croix-Rouge canadienne sont alors entrés en scène. Jean habite maintenant dans un logement supervisé et profite de nos services de transport. De plus, Jean continue d'être présidente de conseil de section de la Croix-Rouge canadienne et membre actif du conseil régional.

« Sans les préposés aux services de soutien personnel, dit-elle, je serais dans un centre de soins de longue durée... C'est à la Croix-Rouge canadienne que je le dois, parce que sans elle, je ne sais pas ce que je ferais... J'ai beaucoup de plaisir à être bénévole et, aussi longtemps que je le pourrai, je serai au service de la Croix-Rouge canadienne. »

EXEMPLE n° 2

L'Est Soudan peine à surmonter les conséquences de 10 ans de conflits qui ont forcé des milliers de personnes à se déplacer, détruit les moyens de subsistance et recouvert le sol de mines antipersonnel. L'accès limité aux soins de santé dans la région pénalise davantage les femmes que les hommes. Les hôpitaux sont à des heures de route et les complications pendant l'accouchement mènent souvent à des décès qui auraient pu être évités.

Au cours des trois dernières années, le Croissant-Rouge soudanais et le ministère de la Santé, soutenus par la Croix-Rouge canadienne et la Croix-Rouge néerlandaise, se sont employés à combler les besoins essentiels de plus de 100 000 personnes de l'Est Soudan.

Une attention particulière est accordée aux besoins de santé des femmes et des enfants. Des cliniques dans les collectivités ciblées ont reçu de l'équipement et des fournitures médicales. Des travailleurs de la santé dûment formés et des sages-femmes assistent aux naissances pendant que des personnes recrutées localement effectuent des visites à domicile pour sensibiliser la population à la santé et pour améliorer les pratiques d'hygiène. En plus d'avoir un meilleur accès à des services prénatals, natals et postnatals de meilleure qualité, la collectivité a bénéficié de la distribution de moustiquaires et de la construction ou de la restauration de 35 puits fournissant de l'eau à quelque 54 325 personnes.



PRÉVENTION DES TRAUMATISMES

BEAUCOUP DE CANADIENS ENTENDENT PARLER POUR LA PREMIÈRE FOIS DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE DANS LE CADRE DE NOS PROGRAMMES DE PRÉVENTION DES TRAUMATISMES, QUE CE SOIT LORS D'UN COURS DE NATATION ET DE SÉCURITÉ AQUATIQUE OFFERT À LA PISCINE MUNICIPALE OU LORS D'UN COURS DE SECOURISME ET DE RCR OFFERT À L'ÉCOLE OU AU TRAVAIL.

QUI PLUS EST, BON NOMBRE D'ENTRE EUX ONT PERSONNELLEMENT ÉTÉ TÉMOINS D'UNE SITUATION OÙ UN ÉTRANGER EST INTERVENU RAPIDEMENT POUR SAUVER LA VIE D'UN PROCHE, OU LUI ÉVITER DES TRAUMATISMES, EN METTANT EN PRATIQUE LES TECHNIQUES ENSEIGNÉES PAR LA CROIX-ROUGE CANADIENNE. CES PROGRAMMES DE FORMATION SONT CONSTAMMENT MIS À JOUR ET UNIFORMISÉS DANS L'ENSEMBLE DU PAYS AFIN DE S'ADAPTER AUX PLUS RÉCENTES PERCÉES EN RECHERCHE MÉDICALE ET EN TECHNIQUES DE FORMATION.

Des efforts concertés et assidus sont nécessaires pour offrir ces cours, exigés par la population canadienne, et la Croix-Rouge canadienne prend cette responsabilité très au sérieux. Nous pouvons compter sur les compétences de plus de 20 000 moniteurs dûment formés pour offrir des cours de prévention des traumatismes à plus de 1,5 million de Canadiens, d'un océan à l'autre, chaque année. À l'étranger, la Croix-Rouge canadienne aide à dispenser des cours aux employés de la Croix-Rouge et à la population afin qu'ils évitent les traumatismes et qu'ils soient en mesure de prodiguer des premiers soins si les installations médicales font défaut, que ce soit dans leur vie de tous les jours ou à la suite d'une catastrophe.

EXEMPLE n° 1

Patrick Boucher (*en bas, à droite, page suivante*) habite à Low, au Québec, une municipalité qui se trouve près d'Ottawa, où il travaille. Depuis presque 20 ans, Patrick participe activement aux programmes de secourisme. Moniteur à ses débuts, il a par la suite siégé à des comités consultatifs de la Croix-Rouge canadienne pour la mise à jour des manuels et des programmes de formation afin, comme il le dit lui-même, « d'améliorer un programme qui est déjà excellent. » L'administration des programmes ne lui suffit pas : il trouve également le temps de s'adonner à l'une de ses plus récentes passions, le cours de secourisme en milieu sauvage et éloigné de la Croix-Rouge canadienne, offert depuis peu. D'ailleurs, Patrick passe plusieurs de ses fins de semaine à offrir ce cours dans les forêts au nord d'Ottawa.

« Il y a beaucoup de milieux sauvages au Canada et de plus en plus de gens en profitent. C'est très stimulant pour moi de faire partie de cette expérience en plein air et, plus spécifiquement, d'aider les gens à se sentir à l'aise lorsqu'ils prodiguent des premiers soins essentiels quand il n'y a personne d'autre autour. »

EXEMPLE n° 2

Avouant elle-même s'être intéressée tardivement à la natation, **Cathy Broadbent** (*sur la photo du haut, page suivante*) de la ville de Leduc en Alberta, a commencé à prendre la nage au sérieux à l'âge de 39 ans. Rapidement, elle a gravi les différents échelons pour devenir maître instructeur. Aujourd'hui, Cathy est responsable de la programmation aquatique d'une piscine municipale, mais elle donne des cours dès qu'elle le peut.

« Savoir nager est une compétence essentielle que tout le monde devrait acquérir. Et ça ne se perd pas. Pour moi, voir les yeux d'un élève briller de contentement parce qu'il a réussi quelque chose, c'est extrêmement gratifiant. Rien de tout cela n'aurait été possible sans la Croix-Rouge canadienne. »



ENJEUX HUMANITAIRES ET DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

AU COURS DU SIÈCLE ET DEMI QUI S'EST ÉCOULÉ DEPUIS LA SIGNATURE DE LA PREMIÈRE CONVENTION DE GENÈVE, LA NATURE DE LA GUERRE A CHANGÉ.

AUJOURD'HUI, LES ZONES DE COMBAT NE SONT PAS, POUR LA PLUPART DU TEMPS, CLAIREMENT DÉFINIES ET LES VICTIMES SONT EN MAJORITÉ DES CIVILS, SOUVENT CIBLÉS DE FAÇON DÉLIBÉRÉE. LA CROIX-ROUGE, AU CANADA ET À L'ÉTRANGER, A POUR MISSION DE PROMOUVOIR LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL EN ENGAGEANT UN DIALOGUE AVEC LES FORCES ARMÉES, LES LÉGISLATEURS, LES POLITICIENS ET LES JEUNES CANADIENS. NOTRE MESSAGE EST QUE « **MÊME LA GUERRE A DES LIMITES** ».

En favorisant le développement du leadership humanitaire et l'engagement en lien avec les enjeux humanitaires cruciaux, la Croix-Rouge canadienne sensibilise la population et l'incite à agir au nom des personnes vulnérables. Nous travaillons également en partenariat avec des établissements universitaires dans le but d'explorer les nouveaux enjeux humanitaires et nous co-animons une semaine de cours universitaire sur le droit international humanitaire. Le travail de la Croix-Rouge canadienne contribue à ce que le Canada demeure, selon une tradition de longue date, une voix humanitaire compatissante et bien informée qui prend la parole au nom des personnes vulnérables.

Partout dans le monde, la Croix-Rouge est reconnue pour l'importance qu'elle accorde à ses sept Principes fondamentaux. C'est grâce au respect inconditionnel de ces Principes et à sa réputation que la Croix-Rouge peut avoir accès à des groupes vulnérables. Au Canada, en vertu d'une entente conclue avec l'Agence des services frontaliers du Canada, la Croix-Rouge canadienne se rend régulièrement dans des centres de détention. L'an dernier, des bénévoles dûment formés de la Croix-Rouge ont assuré le suivi des conditions de détention des 492 passagers du *MV Sun Sea*, candidats à l'immigration en provenance du Sri Lanka, et du traitement qui leur a été réservé à leur arrivée au Canada.

EXEMPLE n° 1

Depuis 2009, le rôle d'**Isha Kaushal** (*sur la photo en haut, à gauche, page suivante*) étudiante à l'Université du Manitoba, au sein du programme des enjeux humanitaires de la Croix-Rouge canadienne ne cesse de gagner en importance. Actuellement, elle est co-responsable de la campagne **Même la guerre a des limites**. « L'étendue des connaissances et le niveau de compréhension de la Croix-Rouge en lien avec les enjeux sont impressionnants, a confié Isha. J'ai donc le sentiment de pouvoir aller plus loin, d'être plus utile dans ce domaine. » Isha est convaincue qu'elle pourra bientôt mettre à profit ses études universitaires en gestion des ressources humaines et son intérêt pour les enjeux humanitaires en travaillant à l'étranger afin d'améliorer la situation des immigrants et des réfugiés. « Je crois que la sensibilisation est la première étape pour faire passer le message et pour instruire le plus de gens possible à propos des enjeux, et cela, dans l'espoir qu'ils y trouvent eux aussi l'inspiration pour agir. »

EXEMPLE n° 2

Les jeunes Canadiens vont au-delà de la sensibilisation aux enjeux humanitaires en recueillant des fonds pour des projets à l'étranger, notamment le projet du Croissant-Rouge afghan et de la Croix-Rouge canadienne d'établir des écoles de formation professionnelle dans le but d'aider les femmes devenues veuves et les personnes amputées à cause de la guerre. Sans soutien, ces familles peinent à trouver de la nourriture, un abri, de l'eau potable, des services d'assainissement, des soins de santé et les enfants ne peuvent avoir accès à l'éducation nécessaire à leur développement. En fournissant les ressources et la formation professionnelle nécessaires pour subvenir aux besoins de leur famille, le Croissant-Rouge permet à ces gens de trouver un emploi stable et d'accroître leur autonomie.

Une étudiante, **Momena**, décrit ainsi l'importance de son école située près de Kaboul : « J'ai beaucoup appris des cours de couture. Je peux maintenant répondre à mes propres besoins en plus de confectionner des vêtements pour d'autres personnes et ainsi gagner de l'argent pour acheter le nécessaire à mes enfants. Grâce aux cours d'alphabétisation que nous avons reçus, j'ai appris à prendre les mesures et je peux désormais aider mes enfants à faire leurs devoirs. »



TOUT EST POSSIBLE GRÂCE AUX DONNS

SANS LA GÉNÉROSITÉ DES CITOYENS, DES GOUVERNEMENTS, DES COLLECTIVITÉS ET DES ENTREPRISES DU CANADA, LA CROIX-ROUGE CANADIENNE NE SERAIT TOUT SIMPLEMENT PAS EN MESURE D'OFFRIR SES SERVICES, ICI OU À L'ÉTRANGER.

POUR MAINTENIR CETTE RELATION DE CONFIANCE, LA CROIX-ROUGE CANADIENNE MÈNE SES ACTIVITÉS DE FAÇON EFFICACE ET TRANSPARENTE, ET REND DES COMPTES À TOUS LES DONATEURS SUR SA GESTION DE LEURS DONNS. À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE MAJEURE, UN APPEL SPÉCIFIQUE EST LANCÉ AFIN DE RECUEILLIR DES FONDS, DE DÉBLOQUER DE L'ARGENT ET DE RENDRE DES COMPTES SPÉCIALEMENT EN LIEN AVEC CET ÉVÉNEMENT.

Tous les dons comptent pour la Croix-Rouge canadienne, qu'ils proviennent d'une vente de nourriture et d'artisanat organisée par une école primaire ou d'une campagne de financement où les dons des employés sont jumelés par l'employeur. La Croix-Rouge canadienne encourage et soutient toutes les activités de financement valables tout en étant reconnaissante pour la créativité et la spontanéité des organisations, des entreprises et des individus qui se rassemblent afin d'exprimer leurs préoccupations et d'offrir une aide concrète.

La Croix-Rouge canadienne tient à rassurer tous les donateurs : grâce à des décennies d'expérience et des règles strictes de gouvernance, nous savons exactement comment gérer les dons et l'aide humanitaire afin de faire une réelle différence. De plus, notre présence et notre expérience à l'étranger ainsi que nos communications étroites avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge nous permettent de savoir immédiatement ce que nous devons faire et à quel moment.

EXEMPLE

Le 11 mars 2011, dans les minutes qui ont suivi le séisme et le tsunami au Japon, la Croix-Rouge japonaise est intervenue et a joué son rôle officiel en cas de catastrophes. Ce rôle est axé sur le soutien aux soins médicaux d'urgence, sur les soins hospitaliers, sur le soutien psychologique et sur la distribution d'articles de secours tels que des couvertures, des vivres et autres fournitures de base. Alors que la phase d'urgence fait place à la phase de rétablissement, des évaluations sont menées afin de déterminer la manière dont la Croix-Rouge canadienne pourra soutenir les efforts de secours et de rétablissement à long terme, dans les collectivités touchées.

Une fois de plus, les Canadiens ont fait preuve de générosité et les dons ont déferlé. Dans la foulée de la catastrophe, la Croix-Rouge canadienne a travaillé en étroite collaboration avec ses homologues au Japon afin de s'assurer que les dons étaient utilisés pour aider ceux qui en avaient le plus besoin.

« La compassion dont les Canadiens ont fait preuve [...] par leurs dons généreux à la Croix-Rouge canadienne est extrêmement réconfortante en cette période de tragédie d'une telle intensité sur le plan humanitaire, a déclaré Satoshi Sugai, directeur, Division des secours internationaux, Croix-Rouge du Japon. Cet appui financier est grandement nécessaire et continue d'être apprécié afin d'améliorer les conditions de vie des centaines de milliers de personnes dont l'existence sera à jamais changée par cette catastrophe. »



HAUTE DIRECTION ET GOUVERNANCE

DES DIRIGEANTS RESPONSABLES ET À L'ÉCOUTE

COMITÉ DE LA HAUTE DIRECTION



CONRAD SAUVÉ
Secrétaire général et
chef de la direction



ALMIN R. SURANI
Directeur national,
Services d'information



SAMUEL SCHWISBERG
Conseiller juridique et
Secrétaire corporatif



JOHN L. BYRNE
Directeur général,
Zone de l'Atlantique



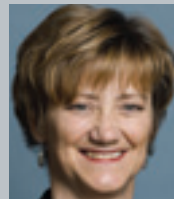
CLAUDE TREMBLAY
Chef des Finances et des
Opérations



RON KELUSKY
Directeur général,
Zone de l'Ontario



MICHEL LÉVEILLÉ
Directeur général,
Division du Québec



SUE PHILLIPS
Directrice générale,
Zone de l'Ouest



LESLIE DUNNING
Directrice générale,
Prévention de la violence



SUSAN JOHNSON
Directrice générale,
Opérations internationales



ANN CLANCY
Directrice nationale,
Ressources humaines et
Services bénévoles



PAM AUNG THIN
Directrice nationale,
Affaires publiques et
Relations avec le gouvernement



MEMBRES DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE, OTTAWA 2011

Rangée du haut, de gauche à droite : Gavin Giles, Mylène Turcotte, Diane Girard, Alan Dean (vice-président), Ella West, Amit Mehra (vice-président), Peter Robinson. Rangée du bas, de gauche à droite : Peter Zulauf, Conrad Sauvé, Lloyd Posno, Ted Tanaka (président), Lynda Durand, Mandeep (Roshi) Chadha, Mario Dionne, Mary-Jane Dawson, Sara John Fowler

DIRIGEANTS À TITRE HONORIFIQUE

PROTECTRICE

Sa Majesté la Reine Elizabeth II

PRÉSIDENTE HONORAIRE (NOMMÉE)

Son Excellence, la très honorable, Gouverneure générale du Canada

VICE-PRÉSIDENTS HONORAIRES (NOMMÉS)

Le très honorable premier ministre du Canada

L'honorable chef de l'opposition officielle

VICE-PRÉSIDENTS HONORAIRES

L'honorable juge Robert L. Barnes

Janet Davidson

Armand de Mestral

Gene Durnin

Darrell D. Jones

Huguette Labelle

Jon Turpin

Myrle Vokey

George Weber

Kate Wood

Jane McGowan

MEMBRES REPRÉSENTATIFS NATIONAUX

(Membres présents à l'AGA de juin 2010)

ZONE DE L'ATLANTIQUE

Gavin Giles

Pam Miller

Rick Graham

Jim Squires

Peter Nestman

DIVISION DU QUÉBEC

Gilles Blondeau

André Poirier

Mishell Potvin

Richard Dupuis

Catherine Leblanc

Denise Vandembroucke

ZONE DE L'ONTARIO

Barb Trant

Stéphane Gallant

Lynn Greiner

Jeff Eames

Dennis Chow

Ella West

ZONE DE L'OUEST

Steve Donaldson

Jackie Specken

Sandra MacArthur

Cassandra Consiglio

Paul Jenkins

Peter Robinson

ÉTAT FINANCIER

2010
2011

RAPPORT DU CHEF DES FINANCES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Société canadienne de la Croix-Rouge ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et renferment certains éléments qui reflètent les meilleures estimations et jugement de la direction. L'intégrité et la fiabilité des données contenues dans ces états financiers sont la responsabilité de la direction.

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS EST CHARGÉ DE VEILLER À CE QUE LA DIRECTION S'ACQUITTE DE SES RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET DES CONTRÔLES INTERNES PAR L'INTERMÉDIAIRE DU COMITÉ NATIONAL DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES.

CONTEXTE

La Société canadienne de la Croix-Rouge œuvre partout au pays et à l'étranger, avec le soutien de plus de 6 640 employés au Canada. Les activités nationales et les opérations internationales représentent respectivement 61 % et 39 % des dépenses totales relatives aux programmes.

Dans le but de soutenir les efforts humanitaires, la Société gère, tout au long de l'année, un certain nombre d'appels de fonds pour le développement, de provenance régionale et nationale.

La Société se compose des entités opérationnelles suivantes :

- Zone de l'Atlantique
- Division du Québec
- Zone de l'Ontario
- Zone de l'Ouest
- Opérations internationales

Le siège social de la Société, établi à Ottawa, fournit les directives stratégiques et les services de soutien aux entités opérationnelles.

GESTION DES RISQUES

Les principaux programmes de la Société sont soumis à divers accords contractuels conclus avec les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi qu'avec d'autres organismes de financement. La Société est tenue d'utiliser les subventions ou les fonds qu'elle a reçus tel qu'il a été convenu.

D'importants contrats sont signés avec :

- les ministères de la Santé;
- l'Agence canadienne de développement international;
- Centraide.

La Société a des contrats importants de prestation de services matériels avec plusieurs centres d'accès communautaire en Ontario, qui requièrent la prestation de services de soutien personnel en vertu de clauses contractuelles spécifiques.

PRATIQUES DE GESTION DES RISQUES

Tant au niveau de l'organisation qu'au sein de chacune des entités opérationnelles, l'équipe de la haute direction de la Société exerce des contrôles appropriés afin de s'assurer que les obligations contractuelles sont respectées.

Les dirigeants, incluant le conseiller juridique de la Société, examinent tous les contrats importants afin de prendre connaissance des risques opérationnels et financiers.

Les transactions importantes et les dépenses non prévues au budget font également l'objet de l'examen et de l'approbation du Conseil.

Bien que la direction demeure positive sur les perspectives d'avenir de ses activités, la Société s'expose à certains risques et incertitudes incluant :

- **Renouvellement de contrats et financement** – Il est important de préserver le niveau de recettes de la campagne de financement annuelle afin que la Société puisse continuer à offrir ses programmes humanitaires. Le renouvellement et l'accroissement du nombre de contrats avec les organismes gouvernementaux est essentiel afin que la Société puisse conserver ses infrastructures actuelles et continuer à offrir ses services dans les collectivités à travers le Canada.
- **Projets internationaux** – La Société gère des projets humanitaires dans divers pays du monde, et fréquemment dans des endroits affectés par des désastres naturels, des conflits et agitations civiles. De par leur nature, ces projets présentent d'importants risques opérationnels et financiers.

La Société possède plusieurs années d'expérience à gérer ces types de risques et a en place les procédures et protocoles requis pour mitiger les risques opérationnels. Les risques financiers, pour leur part, sont mitigés par le fait que les sommes requises sont généralement reçues des donateurs à l'avance. Si nécessaire, des fonds additionnels peuvent être puisés soit dans le Fonds de secours en cas de sinistres au Canada ou dans le Fonds de secours en cas de catastrophes à l'étranger.

INCERTITUDES ET RISQUES CLÉS INHÉRENTS AU FONCTIONNEMENT

SOUTIEN DES DONATEURS

La Société est tributaire des dons qu'elle reçoit en réponse aux appels directs. Le soutien continu des donateurs individuels, des fondations et des entreprises, constitue le soutien le plus important lorsqu'il s'agit d'assurer la prestation des programmes humanitaires de la Société.

Une baisse importante du soutien des donateurs aurait des répercussions sérieuses sur la capacité de la Société d'offrir des services humanitaires au Canada et à l'étranger.

SOUTIEN GOUVERNEMENTAL

La capacité de la Société d'assurer la prestation de ses services dépend fortement du financement des gouvernements. Les deux domaines principaux où les gouvernements accordent des subventions ou des sommes en vertu du principe de la rémunération pour services offerts sont au niveau des services internationaux financés par l'Agence canadienne de développement international et des services dans le domaine de la santé communautaire financés par les gouvernements provinciaux.

La Société reçoit une partie importante de ses revenus des gouvernements provinciaux. Les frais relatifs au personnel représentent plus de 82 % des programmes parrainés par le gouvernement. Toute perturbation de ces recettes pourrait influencer sur la capacité de la Société de fournir des services constants et de haute qualité et aurait un impact sur ses résultats financiers.

Les programmes de soutien et de santé communautaire de la Société en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse sont des exemples de ces financements publics qui ensemble, représentent environ 51 % du total des produits de fonctionnement de la Société.

TRAVAILLEURS SYNDIQUÉS

La Société compte quatre conventions collectives à travers le pays dont la plus importante implique 3 372 employés représentés par le Service Employees International Union (SEIU). À l'exception d'une petite unité de négociations, toutes les conventions collectives ont pris fin au cours de l'exercice et en sont à diverses étapes de négociations.

RÉSULTATS DES ACTIVITÉS

En excluant les cas où la Société décide d'utiliser ses réserves, elle budgète ses activités sur la base d'un budget à base zéro sur une période de trois ans et utilise l'excédent non affecté des produits sur les charges afin de maintenir des réserves financières adéquates et développer ses programmes humanitaires. La Société a mis en réserve une somme de 43,5 millions de dollars afin d'assurer la continuité de opérations en cas d'événements inattendus.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2011, l'excédent des produits sur les charges de la Société s'élevait à 4,3 millions de dollars (4,89 millions de dollars en 2010).

La plupart des programmes et projets de la Société ont presque rencontré les attentes. Les principales exceptions furent les lacunes dans nos efforts de collectes de fonds de l'ordre de 4,2 millions de dollars, principalement au niveau des dons des entreprises et des dons planifiés de programmation. Ce fait fut compensé par un ajustement favorable non récurrent de 5,6 millions de dollars représentant l'impact de la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Kerry. La décision a eu pour effet d'éliminer la limite précédente de l'actif au titre des prestations constituées.

Inclus dans l'excédent des produits sur les charges est un montant de 1,2 million de dollars (1,8 million de dollars en 2010) au niveau des revenus nets de placements liés au fonds affecté à l'opération de rétablissement post-tsunami. Tous les intérêts produits par ce fonds sont réinvestis dans l'effort de redressement. Les revenus d'intérêts reliés au tsunami sont reconnus comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés et comme charges dans l'exercice où ils sont dépensés.

L'investissement dans le programme de collecte de fonds (inclus sous la rubrique Marketing direct aux états financiers) est passé de 4 millions de dollars en 2010 à 8 millions de dollars en 2011. Les avantages de cet investissement se feront ressentir au cours des prochaines années.

On a assisté en 2010 à un énorme élan de soutien en réponse à la tragédie en Haïti suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010. La Société a amassé plus de 200 millions de dollars à ce jour de la part de plus de 700 000 donateurs individuels, de centaines d'organisations et des gouvernements de tous les niveaux. Au 31 mars 2011, les revenus reportés des appels relatifs à Haïti s'élevaient à 95 millions de dollars (124 millions de dollars en 2010). Un montant de 87 millions de dollars est inclus à même les dépenses internationales et porte principalement sur les approvisionnements d'urgence et la construction de 1 569 logements pour les bénéficiaires haïtiens (et plusieurs autres sont prévus).

Comme pour les opérations de secours menées après le tsunami de 2004 dans la région de l'Asie-Pacifique, nous nous attendons à mener en Haïti un programme sur plusieurs années en matière de dépenses et d'efforts de secours. Une partie importante du financement sera dépensée d'ici au 31 décembre 2011 afin de mettre sur pied des abris de base et de répondre aux besoins des secours d'urgence. Une moindre partie sera affectée dans les années qui suivent pour des programmes de réaménagement à plus long terme.

Dans le cadre de la «Stratégie 2015» (plan stratégique de la Société), nous avons mis en place un cadre d'amélioration continue et un processus sur trois ans pour revoir nos programmes et nos services les plus importants partout au pays. Au cours de la première année (2009), nous avons établi une vision nationale et un plan pour le programme Services aux sinistrés, le Fonds de développement et le programme de Secourisme. En 2010, nous avons établi un plan triennal pour les programmes Internationaux, ÉduRespect et Sécurité aquatique. Les services de soutien des Affaires publiques, des Services de l'information et des Ressources humaines ont également fait partie de la revue de cette année. Des ressources ont été mises en place pour atteindre les objectifs de chaque programme au cours des trois prochains exercices. Nous sommes heureux du progrès et du dialogue des bénévoles et du personnel à travers le pays et nous poursuivrons le processus avec la troisième et dernière année de l'examen des programmes.

La haute direction et la gouvernance de la Société ont pris l'engagement de s'assurer que les dons du grand public et des organismes de financement sont utilisés de la manière la plus efficace possible. Ceci inclut les coûts relatifs aux collectes de fonds. Selon la tendance quinquennale présentée à la page 32, les coûts liés à nos collectes de fonds représentent en moyenne une proportion de 19,6 % des fonds amassés.

Notre approche continue de mettre l'accent sur une attente prudente quant aux revenus futurs, aux dépenses qui privilégient une approche durable et de haute qualité pour chacun des programmes et projets au sein de notre mission. L'introduction de la «Stratégie 2015» et du cadre de responsabilisation accrue sont des étapes essentielles pour assurer la poursuite des progrès des objectifs opérationnels ainsi qu'un avenir sain et viable financièrement pour la Société.

Le rapport financier complet, incluant les notes afférentes aux états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant sont disponibles sur le site Web à l'adresse suivante : www.croixrouge.ca.

LE CHEF DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS,



Claude Tremblay

LE 11 JUIN 2011

LA PRÉSIDENTE, COMITÉ NATIONAL DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES,



Mary-Jane Dawson

LE 11 JUIN 2011



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

AU CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent le bilan résumé au 31 mars 2011 ainsi que l'état résumé des résultats pour l'exercice clos à cette date sont tirés des états financiers audités de la Société canadienne de la Croix-Rouge pour l'exercice clos le 31 mars 2011. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 11 juin 2011. Ni ces états financiers ni les états financiers résumés ne reflètent les incidences d'événements survenus après la date de notre rapport sur ces états financiers.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada utilisés pour la préparation des états financiers audités de la Société canadienne de la Croix-Rouge. La lecture des états financiers résumés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités de la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités conformément aux critères établis et divulgués à la *note 1* des états financiers résumés.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, "*Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*".

Opinion

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de la Société canadienne de la Croix-Rouge pour l'exercice clos le 31 mars 2011 constituent un résumé fidèle de ces états financiers, conformément aux critères établis et divulgués à la note 1 des états financiers résumés.

A handwritten signature in blue ink that reads "Deloitte & Touche s.r.l.".

Deloitte & Touche, s.r.l.

Comptables agréés

Experts-comptables autorisés

LE 11 JUIN 2011

La Société canadienne de la Croix-Rouge

BILAN CONDENSÉ


au 31 mars 2011


(en milliers de dollars)

	2011	2010
ACTIF À COURT TERME		
Espèces et quasi-espèces	109 667 \$	178 890 \$
Débiteurs - Clients et autres	21 612	17 929
Débiteurs - Tsunami	-	135
Stocks et charges payées d'avance	9 286	6 215
Avances sur construction	1 399	8 918
	141 964	212 087
PLACEMENTS À LONG TERME (Note 2)	165 520	108 529
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 188	47 791
ACTIF AU TITRE DU RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	6 206	233
TOTAL DE L'ACTIF	360 878 \$	368,640 \$
PASSIF À COURT TERME ET ACTIF NET		
Créditeurs et charges à payer	26 573 \$	22 438 \$
Produits reportés - court terme (Note 3)	131 972	150 247
	158 545	172 685
PRODUITS REPORTÉS - LONG TERME (Note 3)	55 474	53 985
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS	10 031	10 582
PASSIF AU TITRE DES AUTRES RÉGIMES DE PRESTATIONS	16 698	16 840
TOTAL DU PASSIF	240 748	254 092
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	37 157	37 209
Reçu à titre de dotations	1 216	1 204
Affecté d'origine interne - général	47 531	47 531
Affecté d'origine interne - intérêts relatifs au Tsunami	25 792	24 601
Non affecté	8 434	4 003
TOTAL DE L'ACTIF NET	120 130	114,548
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	360 878 \$	368 640 \$

Les notes et annexes aux états financiers sont disponibles sur le Web de la Croix-Rouge au www.croixrouge.ca.

AU NOM DU CONSEIL

 _____ Président

 _____ Présidente, Comité national de vérification et des finances

La Société canadienne de la Croix-Rouge
ÉTAT CONDENSÉ DES RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 31 mars 2011

(en milliers de dollars)

	Budget 2011 (Non vérifié)	Réel 2011	Réel 2010
PRODUITS			
Capacité organisationnelle			
Campagne de financement générale	44 609 \$	40 414 \$	38 839 \$
Revenus de placements	5 050	5 412	4 798
Autres	-	787	7 990
	49 659	46 613	51 627
Programmes de base	266 359	365 531	306 171
Services de soutien	5 584	8 180	8 971
Appels en faveur des sinistrés	493	3 618	4 921
Total des produits	322 095	423 942	371 690
CHARGES			
Capacité organisationnelle			
Campagne de financement générale	26 413	26 113	22 970
Frais de placement	232	450	1 327
Autres	709	948	1 474
	27 354	27 511	25 771
Programmes de base			
Programmes internationaux	78 172	167 832	124 187
Gestion de sinistres	10 511	10 880	9 483
Santé et prévention des traumatismes	168 339	174 777	162 335
Gestion des programmes et des ressources bénévoles	4 184	3 961	4 215
	261 206	357 450	300 220
Services de soutien	35 414	36 726	35 893
Diminution de la provision pour moins-value du régime de retraite	-	(5 630)	-
Services aux sinistrés	493	3 618	4 921
Total des charges	324 467	419 675	366 805
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(2 372) \$	4 267 \$	4 885 \$

Les notes et annexes aux états financiers sont disponibles sur le Web de la Croix-Rouge au www.croixrouge.ca.

La Société canadienne de la Croix-Rouge

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

de l'exercice clos le 31 mars 2011

(en milliers de dollars)

1 BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers résumés sont tirés du jeu complet d'états financiers audités de la Société. Ils rencontrent les principes de mesure et de comptabilisation des principes comptables généralement reconnus du Canada.

2 PLACEMENTS

	2011		2010	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Billets et certificats de placement garanti	6 862 \$	7 067 \$	4 922 \$	5 097 \$
Rendement fixe	146 205	146 410	89 621	89 405
Actions	10 183	12 043	13 028	14 027
TOTAL	163 250 \$	165 520 \$	107,571 \$	108,529 \$

Les justes valeurs des placements à long terme sont basées sur le cours du marché en fin d'exercice. Les placements en titres à rendement fixe sont composés d'obligations du gouvernement du Canada et de société dont les dates d'échéance s'échelonnent de 2012 à 2015, et dont les produits d'intérêt varient de 0,50 % à 10,35 %.

Les placements à long terme sont affectés d'origine externe et d'origine interne comme suit :

	2011	2010
Affecté d'origine externe - Général	46 203 \$	43 949 \$
Affecté d'origine externe - Tsunami	-	11 657
Affecté d'origine externe - Haïti	66 427	-
Affecté d'origine interne - Général	34 008	40 374
Affecté d'origine interne - Tsunami	18 882	12 549
	165 520 \$	108 529 \$

Les revenus bruts de placements gagnés sont présentés comme suit :

Revenus de placements - Général	4 170 \$	2 867 \$
Revenus de placements - Tsunami	1 242	1 931
Total des revenus de placements gagnés	5 412 \$	4 798 \$

Un montant de 3 228 \$ (nul en 2010) du revenu de placement pour Haïti a été affecté d'origine externe et ventilé au revenu reporté pour Haïti.

3 PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés comprennent les montants affectés au financement des charges devant être engagées à une date future.

La variation des produits reportés de l'exercice est comme suit :

2011				
	Général	Haïti	Tsunami	Total
Solde d'ouverture	51 187 \$	123 719 \$	29 326 \$	204 232 \$
Dons et subventions reçus	144 937	54 778	-	19 917
Intérêts gagnés et reportés	3 228	-	3 228	
Constaté à titre de produits	(116 351)	(86 105)	(16 526)	(219 729)
Solde de clôture	79 773	94 873	12 800	187 446
Moins portion à long terme	-	(55 474)	-	(55 474)
Portion à court terme	79 773 \$	39 399 \$	12 800 \$	131 972 \$

2010				
	General	Haïti	Tsunami	Total
Solde d'ouverture	65 749 \$	- \$	60 961 \$	126 710 \$
Dons et subventions reçus	99 683	146 463	-	246 146
Constaté à titre de produits	(114 245)	(22 744)	(31 635)	(168 624)
Solde de clôture	51 187	123 719	29 326	204 232
Moins portion à long terme	-	(42 328)	(11 657)	(53 985)
Portion à court terme	51 187 \$	81 391 \$	17 669 \$	150 247 \$

Les produits reportés comprennent les montants affectés au financement des charges devant être engagées à une date future.

La Société canadienne de la Croix-Rouge

CHARGES DE FINANCEMENT

Comparatif 5 ans (non vérifié)

(en milliers de dollars)

	TOTAL 5 ANS	2010-11	2009-10	2008-9	2007-08	2006-07
Revenues de financement	166 451 \$	34 965 \$	32 783 \$	33 482 \$	32 762 \$	32 459 \$
Revenus de legs	31 890	5 449	6 056	7 963	5 669	6 753
revenus de dons des programmes	24 949	7 253	4 096	6 954	3 749	2 897
Revenus de dons reportés	296 260	60 932	142 593	44 705	27 441	20 589
Total des revenus	519 550	108 599	185 528	93 104	69 621	62 698
Total des dépenses	101 861	26 113	22 970	17 434	17 642	17 702
Excédent	417 689	82 486	162 558	75 670	51 979	44 996
Charges totales de financement	19,6%	24,0%	12,4%	18,8%	25,3%	28,2%
Revenus des loteries et des jeux	33 489 \$	6 055 \$	6 390 \$	6 712 \$	6 967 \$	7 365 \$
Dépenses des loteries et des jeux	22 279	4 116	4 241	4 426	4 532	4 964
Coût des campagnes de financement à l'exclusion des loteries et des jeux	16,4%	21,5%	10,5%	15,1%	20,9%	23,0%

Les données ci-dessus proviennent des notes 7 et 10 des états financiers annuels. Les notes et annexes aux états financiers sont disponibles sur le site Web de la Croix-Rouge au www.croixrouge.ca.



FONDÉE EN 1896
CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ EN 1909

Conformément à la loi, l'usage de l'emblème et du nom de la Croix-Rouge au Canada est réservé exclusivement à La Société canadienne de la Croix-Rouge et aux services sanitaires des forces armées (Loi sur les Conventions de Genève, L.R.C., 1985, chap. G.3).

Les programmes de La Société canadienne de la Croix-Rouge sont offerts grâce à l'action bénévole et à l'appui financier des Canadiens.

Pour verser un don, veuillez composer le 1 800 418-1111

LES PHOTOGRAPHIES PRÉSENTES DANS CE RAPPORT ANNUEL ONT ÉTÉ FOURNIES PAR :

Croix-Rouge canadienne
Croix-Rouge de Norvège/Jan Haug
Presse canadienne
Kyodo News
Benoit Aquin

Sophie Chavanel
Tony Fohse
Thomas Fricke
Laura Leyshon
Paul Norbo

Dan Riedlhuber
Farzana Wahidy
Dale Wilson

Les photographies utilisées dans ce rapport annuel proviennent des archives de la Croix-Rouge canadienne ou ont été achetées par la Croix-Rouge canadienne, offertes à l'organisme ou obtenues par le biais de contrats aux fins de cette publication. Sauf permission écrite, les photographies ne peuvent être copiées ou utilisées.

ISSN 1708-6353

© La Société canadienne de la Croix-Rouge, 2011

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION, VEUILLEZ VOUS ADRESSER À :

Croix-Rouge canadienne
Siège social
170, rue Metcalfe, bureau 300
Ottawa (Ontario) K2P 2P2

Téléphone : 613 740-1900
Télécopie : 613 740-1911
Courriel : feedback@croixrouge.ca

Une version électronique du présent document peut être consultée sur Internet, à l'adresse www.croixrouge.ca.

This document is also available in English.

SIÈGE SOCIAL

170, rue Metcalfe
bureau 300
Ottawa, Ontario
K2P 2P2

www.croixrouge.ca

ZONE DE L'ATLANTIQUE

133, avenue Troop
Dartmouth, Nova Scotia
B3B 2A7

DIVISION DU QUÉBEC

6, place du Commerce
Verdun, Québec
H3E 1P4

ZONE DE L'ONTARIO

5700, Cancross Court
Mississauga, Ontario
L5R 3E9

ZONE DE L'OUEST

100-1305 11 Avenue SW
Calgary, Alberta
T3C 3P6



**CROIX-ROUGE
CANADIENNE**

